



rechute en maladie proffessionnelle

Par **bebert**, le **28/11/2008** à **18:52**

bonjour a tous et toute voila mon petit soucis , je me suis fais operer en octobre 2006 d'une epaule qui a ete reconnue en maladie proffessionnelle le meme mois de la meme annee, et je touchais mon salaire integrale par mon employeur pendant toute la duree de mon arret de travail qui a ete jusqu'en juillet 2007. depuis je suis passer devant un medecin conseil de la cpam qui ma reconnu une incapacite permanente evaluer a 18%. je viens de retomber en rechute le 6 octobre 2008, qui a ete reconnue rechute de maladie proffessionnelle pour le meme probleme et mes indemnite ont laire d'avoir changer et je ne persois plus mon salaire integral l'orsque l'on m'avais dit que l'on ne perdais rien en mp j'aurai aparament une perte de salaire de 300 a 400€ et mon employeur ma dit qu'il n'etait pas obliger de poursuivre la subrogation merci de votre reponse car je suis dans un flou total